

L'impact du comité d'audit dans l'amélioration de la gouvernance des entreprises maliennes

The impact of the audit committee in improving the governance of Malian companies

KEITA Abdoulaye

Enseignant chercheur

Université des Sciences Sociales et de Gestion (USSGB) Mali

Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FSEG)

abdoulayebkeita@yahoo.fr

TOURE Kalifa Ahmadou

Enseignant chercheur

Université des Sciences Sociales et de Gestion (USSGB) Mali

Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FSEG)

kaltoure@yahoo.fr

DIALLO Houdou Attikou

Enseignant chercheur

Université des Sciences Sociales et de Gestion (USSGB) Mali

Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FSEG)

Had12001@yahoo.fr

SIDIBE Dramane

Enseignant chercheur

Université des Sciences Sociales et de Gestion (USSGB) Mali

Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FSEG)

dramane.sidibe@bms-sa.ml

Date de soumission : 03/04/2023

Date d'acceptation : 21/06/2023

Pour citer cet article :

KEITA A. & Al. (2023) « L'impact du comité d'audit dans l'amélioration de la gouvernance des entreprises maliennes », Revue du contrôle, de la comptabilité et de l'audit « Volume 7 : Numéro 2 » pp : 27-45.

Résumé :

La gouvernance est utilisée dans de nombreux domaines. Ce concept a pour origine du verbe grec « kubernân » signifiant « piloter un navire ou un char » cité par (Bakkour, 2013). A cet effet, le conseil d'administration est un organe suprême qui fixe les règles de gouvernance d'entreprise et la vision stratégique de l'entreprise à long terme. En cela il se fait aider par son comité spécialisé, qui est en occurrence, le comité d'audit. Le comité d'audit se concentre davantage sur les systèmes, les processus et les contrôles internes correspondants et collabore avec les auditeurs internes dans le cadre de leur supervision et de leur protection contre les pressions opportunistes des dirigeants afin de promouvoir la gouvernance d'entreprise. L'objectif de cet article consiste à distinguer l'influence du comité d'audit sur l'amélioration de la gouvernance des entreprises maliennes prestataires de service. Cette recherche qui utilise des données quantitatives, une démarche hypothético-déductive classique et adopte un positionnement épistémologique positiviste.

Le résultat obtenu auprès de 65 personnes dans 39 entreprises maliennes prestataires de service, nous montre que le comité d'audit améliore la gouvernance des entreprises maliennes prestataires de service, cela a été affirmé par 92.3% des répondants à notre questionnaire d'enquête.

Mots-clés : comité d'audit ; résultat ; amélioration ; gouvernance ; prestataire.

Abstract :

Governance is used in many fields. This concept originates from the Greek verb "kubernân" meaning "to steer a ship or a chariot" quoted by (Bakkour, 2013). To this effect, the board of directors is a supreme body that sets the rules of corporate governance and the strategic vision of the company in the long term. In this it is assisted by its specialized committee, which is in this case, the audit committee. The audit committee focuses more on the corresponding systems, processes and internal controls and collaborates with the internal auditors in their supervision and protection against opportunistic pressure from the managers in order to promote corporate governance. The objective of this paper is to distinguish the influence of the audit committee on improving corporate governance in Malian service providers. This research uses quantitative data, a classical hypothetico-deductive approach and adopts a positivist epistemological positioning. The result obtained from 65 people in 39 Malian service providers shows that the audit committee improves the governance of Malian service providers. This was affirmed by 92.3% of respondents to our survey questionnaire.

Keywords: audit committee; result; improvement; governance; service provider.

INTRODUCTION

Le comité d'audit, l'audit interne, et le contrôle interne représentent pour nous des instruments de travail indispensables pour le renforcement de la gouvernance, l'amélioration des systèmes et assistance au management afin de donner une certitude sur le degré de maîtrise des affaires, pour l'atteinte de ses objectifs.

Nombreux sont les chefs d'entreprise qui considèrent, que pour avoir une bonne rentabilité de ses investissements, il faut mettre en place un processus rigoureux et systématique d'analyse et de contrôle de chiffres, mais aussi des comparaisons entre réalisations et prévisions.

C'est le moyen de prévenir aux problèmes qui apparaîtront et de pouvoir les résoudre, de savoir comment on a géré l'historique.

La gouvernance d'entreprise a toujours été confrontée par des multiples incidents. Les fluctuations monétaires, la problématique des prix des matières premières et le problème de ralentissement de la croissance des marchés émergents, constituent autant des facteurs de perplexité pour nos entreprises.

Avec ces niveaux de volatilité, et d'aléas divers, tant sur le plan international qu'en Afrique et plus particulièrement au Mali, il semble de plus en plus nécessaire de déployer au sein de nos entreprises, un dispositif de contrôle et de maîtrise des risques efficaces. C'est pour cela que les entreprises doivent mettre en place des comités d'audit composés des experts indépendants dans le domaine de la comptabilité / finance pour contrôler le processus de vérification.

Toutes les sociétés et organisations marchandes dans les pays développés aussi bien que dans les pays en voie de développement sont confrontés aujourd'hui à un problème de gouvernance à tous les niveaux. Cette bonne gouvernance à laquelle aspire tant ne peut se faire que par le biais d'un bon système de contrôle interne mis en place par le gouvernement d'entreprise dont le fonctionnement est assuré par le personnel de l'entité, piloté par l'audit interne et supervisé par le comité d'audit. D'où la nécessité d'introduire l'audit interne dans toutes les entreprises publiques et privées et le rôle indispensable de supervision du comité d'audit mandaté par le conseil d'administration (HILMI, 2013).

Reposant sur une idée forte ancienne, la notion d'Audit retient l'attention d'un plus grand nombre d'intellectuels.

La mondialisation et l'ouverture du capital des entreprises et la complexification de l'environnement, rendent nécessaire, pour les Conseils d'administration, de désigner à son sein des experts chargés de les éclairer qui sont les membres du comité d'audit.

Le comité d'audit doit se pencher sur la planification annuelle de la révision interne. Sa mission s'est étendue progressivement de l'appréciation des comptes publiés (Comité des comptes) au renforcement du système de contrôle interne, de management des risques et de la conduite des entreprises. Le Comité d'Audit exige le respect des lois et règlements par le personnel de l'entité.

Aussi, et face à des multiples défis, le conseil d'administration a l'obligation de se faire renforcer par le comité d'audit compétent et indépendant. Le comité d'audit permet de réduire les asymétries d'information entre (dirigeants, administrateurs et actionnaires), (Thiery-Dubuisson, 2000, p. 80).

Il est le premier interlocuteur de l'audit interne et un maillon critique en ce qui concerne la gouvernance d'entreprise car il protège les parties prenantes en surveillant les actions des managers en termes de reporting financiers, de contrôle interne et de management des risques (Boubaker et Maissa, 2013, P59).

Dans la pratique, le comité s'appuie sur le service d'audit interne (FAI) en tant que collaborateur privilégié pour exécuter leurs fonctions et accomplir leur mandat (Abbott et al 2010 ; Gramlig et al 2004 ; Raghunandan et al, 2001).

Aussi, il peut être contemplé comme une sous-commission consultative provenant du conseil. Cette commission doit renforcer la fiabilité des comptes annuels, aider le conseil dans ses responsabilités de l'examen de la qualité des états financiers de synthèse (Bertin et Godowski, 2010 ; Piot et Kermiche, 2009 ; Cohen et al 2007).

D'autre part, l'ampleur du rôle du comité d'audit a été accentuée suite à la publication de la loi SOX (2002).

La problématique de cette étude nous a amené à poser la question suivante : le comité d'audit améliore-t-il la gouvernance des entreprises maliennes ?

Notre objectif général consiste à distinguer l'influence du comité d'audit dans l'amélioration de la gouvernance des entreprises maliennes dans le domaine de prestation de service.

Nous avons sillonné en plus des entreprises dotées du comité d'audit, certaines entreprises qui n'ont pas de comité mais qui ont de conseil d'administration. Au total 65 personnes dans 39 entreprises maliennes de prestation de services ont accepté de répondre à nos questionnaires. Pour cette étude, nous avons adopté un paradigme positiviste avec une approche quantitative qui emprunte la démarche hypothético-déductive.

Notre travail est structuré autour des points suivants : après l'introduction nous avons comme premier (1) point : la revue de la littérature ; le deuxième (2) point : le choix du matériel et de méthode recherche ; troisième (3) point : présentation et l'analyse des résultats et le quatrième (4) point: les références bibliographiques.

1. Revue de littérature :

1.1. Recension des écrits faits sur le comité d'audit :

Sarbanes-Oxley Act (2002) et the Blue Ribbon Committee, (1999), ont montré que « *Le comité d'audit est un organe installé dans le conseil d'administration pour améliorer le gouvernement des entreprises et d'affirmer la transparence et l'intégrité des rapports financiers et préserver la confiance des épargnants* » et Vienot (1995), devine que le comité d'audit a comme responsabilité principale : « *d'attester de la pertinence et de permanence des méthodes comptables adoptées pour la constitution des comptes consolidés et sociaux de l'entreprise et d'éprouver que les procédures internes de collecte et d'examen des informations garantissent celles-ci* ».

Selon (BADA I. & NOUATIN G.S, 2022), « *Le Comité d'audit, selon les personnes enquêtées représente le bras armé de l'audit interne, il joue véritablement un rôle essentiel dans le suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques. Pour certains, le comité d'audit doit créer des lignes de communication claires avec le service d'audit de façon à ce que ce dernier se sente libre, indépendant d'échanger en toute sécurité sur des points jugés délicats avec toutes les parties prenantes.* »

Selon la même logique, Knapp (1987) a confirmé que « *la défense des intérêts des investisseurs est l'objectif principal du comité d'audit ainsi que la réduction des asymétries informationnelles* ». Le comité est ainsi considéré comme un organe puissant chargé de la protection des intérêts des actionnaires ainsi que de la fiabilité des informations financières divulguées, comme cela a été démontré par Spira en (2003).

Pour assurer avec succès la surveillance du dispositif du contrôle interne et du rapport financier, les membres du comité d'audit doivent posséder l'expertise suffisante en comptabilité et finance comme avaient été affirmé par (Yang et al2005) et (Carcello et al 2006). Le comité doit dompter les secteurs d'activités de l'entreprise concernées pour rester efficace et compétitive.

En effet, (Eustache Ebondo Wa Mandzila, 2015), pense que « *le comité d'audit qui doit valider le plan d'audit, peut exiger à ce dernier d'inscrire à l'ordre du jour, des missions qui*

lui permettent d'obtenir des informations sur des points cristaux que n'osaient ou ne pouvaient rechercher les administrateurs ».

En se référant sur les études de (Sarens et al ,2009), selon lesquelles « *plus un comité d'audit aura la probité de son rôle de surveillance, en matières de gestion des risques et de contrôle interne, plus il aura besoin d'informations et aborde cette question dans les réunions* ».

Pour **(Bénédicte Bertin et al, 2003)**, le comité ne décide pas, mais fait des recommandations et rapporte au conseil. Il doit faire le suivi de toutes les situations comptables et financières de l'entreprise. Le bon fonctionnement du comité d'audit permet de recréer un climat de confiance auprès des investisseurs.

Des analyses nouvelles qui décampent de l'approche de la conduite d'entreprise, approuvent l'idée que « *la création des comités d'audit améliore également, la qualité du reporting financier* » (Alzeban et Sawan, 2015 ; Sultana et al, 2014 ; Ghafran et O'ssultivan,2012 ; Sierra-Garcia et al ,2012 ; Ika et Ghazali, 2012 ; Piot et kermiche,2009 ; Davidson et al, 2005). Ces analystes se fondent dans le sens de l'amélioration continue de la bonne gouvernance ; ce qui présume un contrôle plus forts des actions des dirigeants.

Dans cette logique, (Spira, 1999, P.231) explique le comité d'audit comme « *un sous-comité crée par le conseil d'administration, généralement formé d'administrateurs indépendants, chargés des questions concernant les informations financières et à l'audit* ».

Le fonctionnement des structures de l'entreprise est regardé de près par le comité d'audit. **(Michel J. DE SAMBLANX, 1995).**

Le comité d'audit a été saisi dans une perspective d'agence, au commencement par (Pincus et al,1989) puis par (Kalbers et Forgary,1998) qui pensent que la création d'un comité d'audit permet de diminuer les coûts d'agence et de déséquilibre de l'information entre l'agent et le principal. Confirmé par (Sara CHAKER, Said YOUSSEF, 2018).

(Krishnan et al 2011) soutiennent que « *les membres du comité d'audit doivent posséder des connaissances comptables et financières et beaucoup d'expériences en matière de reporting financier pour leur permettre de comprendre le processus d'audit et les problèmes y afférents* » Quant au Cohen et al (2014) montrent que « *l'expertise sectorielle des membres du comité améliore davantage la compréhension de l'activité, des prestations et des produits de l'entreprise* ».

Spira (2003), a démontré que « le comité d'audit est un organe du conseil d'administration dont les vocations principales se récapitulent dans la préservation des intérêts des investisseurs et de garantir la fiabilité des informations publiées »¹.

En étudiant le comité d'audit comme un processus d'agence, la plupart des travaux académiques a adopté une approche externe (Carcello et al 2011) ;(Bédard et Gendron, 2010) et DeZoort et al, (2002).

(Tiphaine Compernelle, 2011), explique « le fonctionnement et l'efficacité du comité d'audit sont appréhendés comme le fruit des négociations implicites entre les participants au processus du comité au cours de leurs interactions, entre confiance et risques, entre transparence et opacité, entre tact et pouvoir (de faire perdre la face ou de dissimuler) ».

Influence du comité des comptes sur le contrôle interne :

La corvée de l'examen du comité des comptes demeure à assurer qu'un dispositif de contrôle interne efficace soit créé et appliqué dans la société, comme cela est demandé par les rapports de BRC (1999), de Smith (2003) et Treadway (1987)

Aussi, pour Elisabeth Bertin, Christophe Godowski, (2010), « le comité d'audit fait une activité de surveillance et une activité de supervision des processus de contrôle interne et de management des risques, ainsi que de l'audit interne ».

Nous avons constaté à travers cette partie de la revue que tous ces auteurs ont parlé du comité d'audit, son efficacité, son rôle, dans les grandes sociétés, mais aucun d'entre eux n'a démontré la création ou la possibilité de création du comité dans les petites entreprises telle que les PME (petites et moyennes entreprises) et PMI (petites et moyennes industries). Encore moins dans le contexte malien il n'y a pratiquement pas d'écrits.

Au regard de tout ce qui devance nous pensons que le comité de par sa capacité à protéger les auditeurs internes et améliorer la gouvernance des entités peut être créé dans toutes les entités, mais encore la possibilité de création doit être évaluée par le conseil d'administration.

Nous comprenons que le comité est chargé de surveiller le déroulement de reporting financier et à ce titre il peut remettre en question la sentence de la direction ou à prendre une décision qui peut aller à l'encontre de celle-ci. Il doit intervenir dans l'intérêt des actionnaires².

Enfin, pour **(Befimmo SA, 2017)**, « le Président est l'interlocuteur privilégié du conseil d'administration pour toute question relevant de la compétence du comité ».

¹(Mohamed Yassine El HADDAD and Zakaria Ez-ZARZARI, 2017) PP.9-16).

²(« Richard M. Steinberg, Catherine L. Bromilow avec le soutien de John W. Copley », PricewaterhouseCoopers, 2002)

Selon le rapport de Bouton et Vienot, « *la présence du comité d'audit dans les sociétés est nécessaire pour traiter les sujets suivants* :

- ✓ *l'examen des comptes ;*
- ✓ *Le suivi de l'audit interne ;*
- ✓ *la sélection de commissaire aux comptes ;*
- ✓ *la politique de rémunération et des « stock options » ;*
- ✓ *les nominations des administrateurs et des mandataires sociaux »³.*

Les membres du comité d'audit doivent être des experts dans le domaine de la finance comme a affirmé Yang et al (2005) et Carcello et al (2006) afin de pouvoir accomplir efficacement leur responsabilité du contrôle.

Choi et al (2004), ont mené une étude pour classifier l'expertise des membres du comité d'audit dans les catégories suivantes :

- L'expertise en comptabilité et finance ;
- L'expertise des professeurs des universités actuelles ou anciennes ;
- L'expertise des employés ;
- L'expertise dans la loi.

La réglementation publiée en 1999 demande que les entreprises contiennent les rapports du comité d'audit dans le document transmis aux actionnaires,

❖ **Autorité :**

Le comité d'audit a l'autorité pour diriger ou entériner des enquêtes dans tous les domaines se trouvant dans son champ d'investigation. Il peut procéder à :

- ✓ des enquêtes dans n'importe quel domaine se trouvant dans son champ ;
- ✓ Acquérir des conseils et assistance auprès des conseillers juridiques externes, comptables ou autres, selon le cas, afin de conquérir leurs connaissances ;
- ✓ Rencontrer et obtenir toutes les informations qu'il désire auprès des employés, des dirigeants, des administrateurs ou parties externes et les rencontrer quand il le souhaite ;
- ✓ Procéder à la sélection des auditeurs externes de l'entreprise.
- ✓ Etc.

1.1.1. Recension des écrits faits sur la gouvernance d'entreprise :

Un concept très large, la gouvernance est utilisée dans de nombreux domaines. Ce concept a pour l'origine du verbe grec « kubernân » signifiant « piloter un navire ou un char » cité par (Bakkour, 2013).

La Banque Mondiale (2017), a défini la gouvernance dans son rapport « La Gouvernance et La loi », à l'instar du « *processus d'interaction par lequel les acteurs étatiques et non-étatiques comprennent et appuient les politiques publiques dans le cadre d'un ensemble, de règles formelles et informelles qui fabriquent le pouvoir, mais sont en même temps fabriquées par celui-ci* »⁴.

« En effet, dans un environnement en perpétuel changement et surtout avec tous les scandales financiers qui ont marqué l'économie mondiale, les entreprises sont à la recherche d'une bonne gouvernance et surtout de l'amélioration de leurs performances. La question de la gouvernance apparait donc comme le phénomène le plus marquant et se révèle comme un enjeu fondamental.

Un contrôle périodique axé sur les risques liés à la gouvernance s'impose donc pour garantir la rentabilité des investissements et assurer la mise en œuvre de la stratégie et à l'atteinte des objectifs » (BADA I. & NOUATIN G.S, 2022).

Hermet, dans son ouvrage sur la science politique, cité par Lacroix et St-Arnaud, (2012), regagne la définition de la Banque mondiale en énonçant le caractère formel et informel faisant partie de la gouvernance. Celle-ci désigne « *l'ensemble des procédures institutionnelles, des rapports de pouvoir et des modes de gestions publiques ou privées formelles aussi bien qu'informelles qui dirigent l'action politique réelle* ».

Le gouvernement d'entreprise est assuré par des organes supervisés par le conseil d'administration, qui s'appuie sur ses comités spécialisés dont le comité d'audit ou des comptes.

« Le comité d'audit est un dispositif interne de gouvernance qui s'est surgi aux Etats-Unis dans les années 1940. De ce fait, la création de ce comité répond aux crises de confiance dans la qualité de l'audit et des états financiers au sein des marchés financiers » (Compernelle, 2011).

⁴(Rapport sur le développement dans le monde, 2017).

Le comité a été redécouvert vers les années 1970, à la suite des multiples scandales financiers survenus tels que l'affaire du Watergate (Braiott, 1999), « *le débâcle des caisses d'épargne américaines durant les années (1972-1977) et la prolifération de cas de fraude notoire du grand public* », (Eichenseher et Schields, 1985).

Dès lors, la création d'un comité d'audit a été rendue obligatoire par les autorités boursières Aux Etats-Unis, pour les sociétés cotées. D'où, l'implantation d'un comité d'audit qui représente le conseil d'administration pour la supervision de la qualité de l'information comptable et du contrôle interne de l'entreprise (Birkett, 1986).

2. Matériel et méthode :

Le choix de la démarche de recherche est une subtile dévolution reliant (*problématique de recherche, cadre théorique et volonté démonstrative du chercheur en fonction de l'objet étudié*).

Nous avons décidé de nous situer dans une position de paradigme positiviste avec une approche quantitative. Selon Paul N'DA « *L'approche quantitative est une approche qui emprunte la démarche hypothético-déductive* ». Pour cette approche le questionnaire doit être conçu pour être administré à un grand nombre de sujets puis procéder à son traitement statistique. Dans ce cas, l'échantillon constitué doit être représentatif de la population étudiée.

2.1. Description du milieu, de la population, de l'échantillon

❖ Le milieu :

Les études en milieu naturel ou sur le terrain sont réalisées en dehors du laboratoire. Le chercheur doit alors préciser les caractéristiques de son milieu d'étude. Nous avons fait une enquête par questionnaire dans les entreprises prestataires de services au Mali.

❖ La population :

Nous avons administré notre questionnaire auprès de 111 individus des catégories socioprofessionnelles différentes, dans 39 entreprises prestataires de service, composés des **présidents du conseil d'administration (PCA), présidents des comités d'audit, administrateurs indépendants membre du comité d'audit, directeurs généraux (DG), auditeurs internes (AI) et aux auditeurs externes (AE)**.

Nous avons eu les réponses à 65 questionnaires soit un taux de 58,56 % et de non réponses de 48 soit un taux de 41,44%.

❖ L'échantillon : Les techniques d'échantillonnage :

Nous avons procédé à un échantillonnage stratifié en divisant la population en **6 strates**, composés des (des Présidents de conseils d'administration "PCA", des directeurs généraux "DG", des auditeurs internes "AI" des auditeurs "AE", des présidents du comité d'audit "PCAud" et des administrateurs indépendants membres du comité d'audit "AICA") pour assurer la représentativité et pouvoir généraliser nos résultats.

Des tests empiriques sont effectués pour confirmer ou réfuter les hypothèses émises lors d'une démarche hypothético-déductive classique.

❖ Choix de technique :

Pour cette approche, nous avons opté pour un échantillonnage **stratifié** « *qui permet de contenir dans l'échantillon un certain nombre d'unités faisant partie de Catégories distinctes et présentant des propriétés précises. De sorte que toutes les propriétés soient représentées* ». Ce procédé de l'enquête quantitative convient quand on a une population (ou un échantillon) de grande taille et qu'on s'attache à acquérir un fort taux de réponses des données chiffrées.

3. Présentation et l'analyse des résultats.

La présentation des résultats de l'étude quantitative est concrétisée à partir du questionnaire de recherche. Ce questionnaire a été soumis à 111 individus, seuls 65 ont répondu.

L'ensemble des traitements effectués permettra de confirmer ou d'infirmer notre jeu d'hypothèses de recherche.

Le comité d'audit améliore-t-il la gouvernance des entreprises maliennes ?

Tableau.1: La répartition des enquêtés en fonction de l'amélioration de la gouvernance des entreprises maliennes.

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Non	4	6.2	6.3	6.3
	Oui	60	92.3	93.8	100.0
	Total	64	98.5	100.0	
Manquante	Système manquant	1	1.5		
Total		65	100.0		

Source : élaboré par nous-mêmes

Ce tableau nous explique le détail des réponses, selon lui, sur un effectif total de 65 répondants, 60 ont répondu oui à la question et 4 ont répondu non. 1 répondant ne s'est pas prononcé sur la question. Ce qui nous donne le pourcentage suivant : 92.3% des répondants ont affirmé que **le comité d'audit améliore la gouvernance des entreprises maliennes**, 6.2% des répondants ont dit que le comité d'audit n'améliore pas la gouvernance des entreprises maliennes et un répondant n'a pas donné suite à la question soit un 1.5%.

❖ **Test de kh2 :**

1. Le comité d'audit améliore la gouvernance des entreprises maliennes

Tableau 2: La significativité de relation entre le comité et la gouvernance des entreprises.

Ce tableau nous donnera la significativité de relation entre le comité d'audit et la gouvernance des entreprises.

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)	Signification exacte (bilatérale)	Signification exacte (unilatérale)
Khi-deux de Pearson	19.406	1	.000		
Correction pour la continuité	12.555	1	.000		
Rapport de vraisemblance	14.338	1	.000		
Test exact de Fisher				.001	.001
Association linéaire par linéaire	18.688	1	.000		
Nombre d'observations valides	27				

Source : élaboré par nous-mêmes

Les résultats de ce tableau des tests de khi-deux indiquent que les seuils sont très significatifs et sont inférieurs à 0,01. Cela signifie que les hypothèses nulles (H0) qui supposent l'association entre les deux variables de chaque cas sont rejetées.

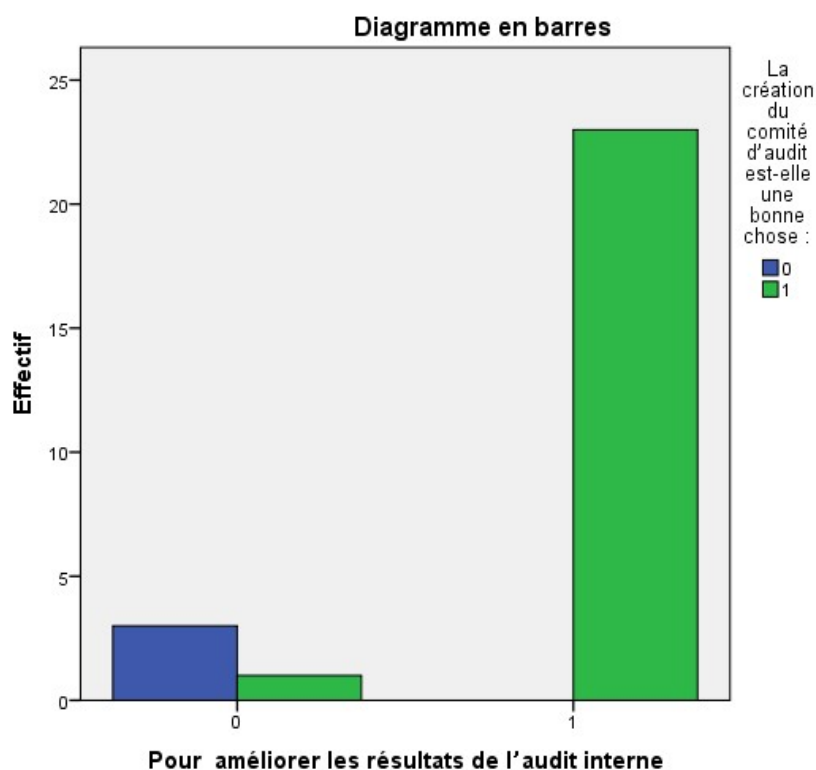
Par rapport au comité d'audit et l'amélioration de la gouvernance des entreprises maliennes, le seuil de signification est de 0.000. L'interprétation du résultat indique qu'il existe une dépendance entre le comité d'audit et la gouvernance.

Tableau 3: La contingence de dépendance entre le comité d'audit et la gouvernance des entreprises par rapport à l'amélioration de la gouvernance. (Mesures symétriques).

		Valeur	Erreur standard asymptotique	T approximé
Nominal par Nominal	Coefficient de contingence	.647		
Intervalle par Intervalle	R de Pearson	.848	.138	7.993
Ordinal par Ordinal	Corrélation de Spearman	.848	.138	7.993
Nombre d'observations valides		27		

Source : élaboré par nous-mêmes.

Ce tableau nous montre que le coefficient de convergence est de 0,647. Ce résultat est proche de 1 ce qui veut dire que l'intensité de la dépendance est moyenne.



Source : nous-mêmes

Figure 1: La représentation des enquêtés en fonction de leurs réponses dichotomiques (Oui ou Non) de la significativité de relation entre le comité et la gouvernance, par rapport à l'amélioration de gouvernance.

3.1. Discussion et pistes d'amélioration

Les résultats empiriques exhibés précédemment discuteront brièvement la validité de nos résultats à l'aide d'un questionnaire répondu par 65 personnes dans 39 entreprises maliennes prestataires de services. Il a concerné les administrateurs membres du comité d'audit, les administrateurs indépendants, les auditeurs internes, les auditeurs externes (experts-comptables), les présidents de conseil d'administration, les directeurs généraux.

Ainsi, à travers ces résultats obtenus nous les comparerons aux résultats d'autres études antérieures menées soit dans le domaine similaire, semblable ou dans d'autres contextes.

A cet effet, le résultat de l'enquête de KPMG (Janvier 2006) en France, a démontré que « *les membres des comités d'audit semblent globalement satisfaits de l'efficacité de leur comité et ils relient cette efficacité à la pertinence des travaux de la fonction d'audit interne* ». Cette étude confirme celle qui a été menée par nous dans le contexte malien.

« *Des analyses récentes qui expliquent l'approche de la gouvernance d'entreprise, approuvent que la mise en place des comités d'audit améliore également, la qualité du reporting financier* », (Alzeban et Sawan, 2015 ; Sultana et al , 2014 ; Ghafran et O'ssullivan, 2012 ; Sierra-Garcia et al , 2012 ; Ika et Ghazali, 2012 ; Piot et kermiche, 2009 ; Davidson et al , 2005), ces analystes s'inscrivent dans une compréhension d'amélioration de la bonne gouvernance ; ce qui implique à un contrôle poussé des actions des dirigeants.

Dans ce cadre, Spira (1999a, P.231) définit le comité d'audit comme « *un sous-comité émanant du conseil d'administration, généralement formé d'administrateurs indépendants, chargés des questions relatives à l'information financière et à l'audit* ». Ces auteurs ont trouvé les mêmes résultats que nous mais ils se sont adressés aux auditeurs externes.

Le résultat de l'étude de (Zain et al, 2006), qui a été validé en Malaisie a montré que « *la collaboration du comité d'audit dans les décisions portant sur le changement du responsable de l'audit interne renforce son autorité et son indépendance envers la direction générale* ».

Krishnamoorthy et Maletta (2008) ont démontré que les CAC peuvent se fier aux travaux de la FAI lorsque le comité d'audit accomplit pleinement son rôle de gouvernance, car il est composé de membres ayant une certaine expertise dans les domaines de la comptabilité-finance.

Conclusion

Nous avons su à travers cette étude la nécessité et l'importance de comité d'audit dans nos entreprises. Puisque 92.3% des répondants ont affirmé que **le comité d'audit améliore la gouvernance des entreprises maliennes dans le domaine de prestation de service.**

Pour mener cette étude, nous avons opté pour un positionnement positiviste et ce choix s'est effectué selon nos croyances en convenance avec le cadre théorique retenu. Nous avons utilisé la méthode quantitative avec un échantillonnage stratifié (qui permet d'insérer dans l'échantillon un certain nombre d'unités faisant partie de Catégories différentes et arborant des propriétés précises. De sorte que toutes les caractéristiques soient représentées).

❖ Contribution de la recherche :

Notre travail s'est attaché à étudier pratiquement en temps réel l'impact du comité d'audit dans l'amélioration de la gouvernance des entreprises maliennes.

C'est avec la volonté ferme d'acquérir une opinion exhaustive du phénomène en ayant recours à un raisonnement positiviste et une approche quantitative. C'est pour cette raison que plusieurs contributions sont soulignées.

Nous donnerons les apports de la recherche en commençant d'abord par (*les contributions théoriques puis empiriques*).

✓ Contribution théorique :

Cette recherche a apporté une contribution à la littérature existante puisque les résultats obtenus permettront de bien comprendre l'impact du comité d'audit des entreprises, dans le contexte malien pouvant procréer ou nourrir une liaison de partenariat entre le comité d'audit, l'audit interne et la direction générale.

Il s'agit, d'expliquer des approches novatrices managériales et organisationnelles renfermées conjointement dans le modèle empirique de notre recherche. Ces méthodes impactent de façon dominante la qualité des travaux restitués par le comité d'audit. Ce résultat apporte des valeurs aux apports théoriques de cette démarche.

✓ Contribution empirique :

Elle repose sur l'observation, la compréhension et l'interprétation du résultat de l'impact du comité d'audit dans l'amélioration de la gouvernance des entreprises maliennes.

✓ Contribution managériale :

Dans le cadre managérial, pour les entreprises maliennes, cette étude est une piste d'analyse, de diagnostic, pour promouvoir la bonne gouvernance en capitalisant les acquis, en profitant

des opportunités et en cherchant à se protéger davantage des menaces. Elle les aidera dans la résolution des nouvelles problématiques....

❖ **Limites et les prolongements de notre recherche :**

Comme tout travail d'étude, cet article n'est pas dispensé des limites, celles-ci méritent d'être prises en observation pour juger la pertinence de l'approche. Compte tenu de la pratique du comité d'audit au Mali.

Pour acquérir et discerner les données empiriques, nous avons retenu une « *approche quantitative* » afin de répliquer à notre volonté de saisir l'objet de la recherche. Si l'approche quantitative est un plus pour cette étude, elle peut aussi en instituer une limite. En se limitant aux outils quantitatifs, nous n'explorons pas toutes les virtualités des autres outils.

Autre limite de cette recherche délasse sur la contextualisation vigoureuse de la recherche. En vérité, cet article est ancré dans une période où la pratique du comité n'est pas très connue dans notre pays sauf dans les établissements financiers. L'une des limites serait également le fait qu'on n'a pas beaucoup d'entreprises ordinaires qui répondent à notre critère d'investigation pour comprendre la pratique du comité d'audit au niveau des entreprises maliennes.

Les limites inhérentes à cette étude sont nécessairement d'ordre méthodologique. La taille de l'échantillon ne nous a pas permis d'aller en profondeur de cette recherche à la hauteur de notre souhait malgré la justesse des variables préférées par rapport à notre objet de recherche. Par ailleurs, nous demeurons axés sur le contexte malien, limitant ainsi la portée de nos résultats. En ayant conscience des limites de notre étude, nous ne pouvons qu'envisager de poursuivre la réflexion. Il serait donc curieux de diriger d'autres recherches sur la contribution du comité d'audit à l'amélioration des résultats de l'audit externe au niveau des établissements financiers du Mali.

❖ **Originalité :**

L'originalité de cette recherche se trouve dans la particularité du cadre conceptuel inhérente aux ancrages théoriques novateurs exploités. A notre connaissance, cette étude n'a été menée par aucune recherche antérieure à la nôtre, dans le contexte malien.

BIBLIOGRAPHIE

- Bin, F. (2017). L'administration de l'audit au sein des Nations Unis : un éclatement institutionnel.
- École nationale d'administration publique. (2007). *pour une meilleure gouvernance : Les devoirs et les responsabilités d'un conseil d'administration*.
- Thietart, R.-A. (2014). *Méthode de recherche en Management*. (DUNOD, Éd.)
- Compernelle, T. (2010). Les tribulations du comité d'audit des États-Unis jusqu'à la France. In *Journées d'Histoire de la Comptabilité et du Management*.
- KPMG. (2016). Guide des bonnes Pratiques des comités des Sociétés financières cotées. (2^{ème} édition).
- KPMG. (2017, Janvier). Points d'attention 2017 pour les Comités d'audit.
- Saada, T. (1997). Les comités d'audit en France un an après le rapport Vienot.
- SAMBLANX, M. J. (1995). *COMITES D'AUDIT ET CORPORATE GOVERNANCE*.
- Bertin-Mourot, B., & Lapôtre, M. (2003). *Gouvernement d'entreprise : fonctionnement des organes de contrôle et rôle des représentants des salariés*. CARIS.
- Bouaziz, Z., & Triki, M. (2012). L'impact de la présence des comités d'audit sur la performance financière des entreprises tunisiennes.
- Boujenoui, A., Bozec, R., & Zeghal, D. (2004). Analyse de l'évolution des mécanismes de gouvernance d'entreprise dans les sociétés d'État au Canada. *Finance Contrôle Stratégie*, 7(2), 95-122.
- Bertin, É., & Godowski, C. (2012). Le processus global d'audit : source de développement d'une gouvernance cognitive ? *Comptabilité Contrôle Audit*, 18(3), 145-184.
- Baron, C. (2003). La gouvernance : débats autour d'un concept polysémique. *Droit et société*, (2), 329-349.
- Compernelle, T. (2011). Fonctionnement et efficacité du comité d'audit : une analyse des interactions entre les participants.
- Charreaux, G. (2000). Le conseil d'administration dans les théories de la gouvernance. *Revue du financier*, 127, 6-17.
- CHAKER, S., & Youssef, S. (2018). La relation entre l'audit interne et le comité d'audit. *Revue du contrôle, de la comptabilité et de l'audit*, 2(3).
- ÉTABLISSEMENT DU COMITÉ. (s.d.). BELLUS SANTÉ INC. RÈGLES DU COMITÉ D'AUDIT.

- HILMI, Y. (2013). L'audit interne au Maroc : Degré d'intégration et spécificités de l'entreprise. *Revue Marocaine de Recherche en Management et Marketing*, 0(8). doi:<https://doi.org/10.48376/IMIST.PRSM/remarem-v0i8.3502>
- Sonda MarrakchiChtourou, S. (2006, Mai). Impact de la mise en places des comités d'audit dans les banques tunisiennes.
- Piot, C., & Kermiche, L. (2009). À quoi servent les comités d'audit ? *Comptabilité-Contrôle-Audit*, 15(3), 9-54.
- The Institute of Internal (I I A). (2016). perspectives internationales nouvelles tendances.
- Tlili, A. (2019). Evaluation De La Qualité De Gouvernance Des Institutions De Micro financement (IMF) Et De Son Impact Sur Leur Performance : Etude De Cas De La Région MENA. *Global Journal of Management and Business Research*.
- Turley, S., & Zaman, M. (2007). Audit committee effectiveness: informal processes and behavioural effects. *Accounting, Auditing & Accountability Journal*.
- Maraghni, I., & Nekhili, M. (2017, May). Caractéristiques du comité d'audit et honoraires d'audit : cas des entreprises françaises. In *Accountability, Responsabilités et Comptabilités* (pp. cd-rom).
- Maraghni, I., & Nekhili, M. (2014). La diligence du comité d'audit dans les entreprises françaises : question d'indépendance ou de compétence ? *ComptabilitéContrôle Audit*, 20(2), 95-124.
- Mehar, L. (2016). Gouvernance d'entreprise et gestion des résultats comptables : cas des compagnies Algériennes d'assurance. *les cahiers du cread*, 117, 33-55.
- Levrau, A., & van Den Berghe, L. (2007). Corporate governance and board effectiveness: Beyond formalism.
- Sylvain, O. (2015). Les compétences nationales en matière fiscale et la communautarisation des règles dans l'espace ouest-africain (Doctoral dissertation, thèse, Bordeaux).
- Scieur, M. P., & Krim, O. Audit d'une culture d'entreprise dans un contexte de changement : le cas Belfius.
- Thiéry-Dubuisson, S. (2000). Les comités d'audit : une analyse des déterminants de leur mise en place dans les sociétés cotées françaises (Doctoral dissertation, Paris 9).
- Bouton, D. (2002). Pour un meilleur gouvernement des entreprises cotées. *Rapport du groupe de travail de l'Association Française des Entreprises Privées et du Mouvement des Entreprises de France, septembre*.

- Larouer, M. (2016). L'évolution du code AFEP-MEDEF de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées et du guide d'application du Haut Comité de Gouvernement d'Entreprise (HCGE) sur la période 2013-2016.
- Vienot, R. (1995). Le conseil d'administration des sociétés cotées. *Int'l Bus. LJ*, 933.
- Richard, B. (2003). La dynamique du gouvernement d'entreprise.
- La loi des Sarbanes Oxley Acte (SOX), adoptée le 30 juillet 2002 par les USA
- BADA I. & NOUATIN G.S. (2022) « Influence de l'audit et du contrôle interne sur les bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise », *Revue Internationale des Sciences de Gestion* « Volume 5 : Numéro 3 » pp : 865 – 888